

Après le Gaucho, le Cruiser menace les abeilles

APICULTURE - Un nouvel insecticide utilisé pour enrober les semis en 2008 inquiète les apiculteurs, qui subissent aussi les ravages d'un frelon venu d'Asie

Les ruches se portent mieux en France depuis la suspension de l'utilisation, en 2005, des insecticides Gaucho et Régent. Selon Henri Clément, président de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), la mortalité observée durant l'hiver 2006-2007 était, pour la première fois depuis longtemps, inférieure à 10 %, ce qui correspond à un cycle naturel. Néanmoins, les perturbations subies depuis une dizaine d'années ont ruiné beaucoup d'apiculteurs et fait chuter la production de miel à 18 000 tonnes en 2007 contre 32 000 tonnes en 1995. En dépit de la diversité de ses paysages et de la variété de sa flore naturelle ou cultivée, la France importe désormais 20 000 tonnes de miel par an.

Selon le président de l'UNAF, deux nouvelles épées de Damoclès sont désormais suspendues au-dessus de la tête des apiculteurs français. Pour les semis de 2008, le ministère de l'Agriculture a autorisé l'utilisation du Cruiser, un enrobeur de semis qui, selon l'UNAF, transmet de la toxicité à toute la plante et à ses fleurs. Le Cruiser, affirme Henri Clément, « est un neurotoxique qui s'attaque au système nerveux des abeilles au point de leur faire perdre le sens de l'orientation ». Un handicap pénalisant pour des « ouvrières » qui passent leurs journées en aller-retour entre la ruche et les champs dans le cadre de leur activité de butinage.



Les perturbations subies depuis une dizaine d'années ont ruiné beaucoup d'apiculteurs.

L'effet du produit sur l'orientation a été reconnu dans des études faites par l'Agence française de sécurité

Le Cruiser « est un neurotoxique qui s'attaque au système nerveux des abeilles au point de leur faire perdre le sens de l'orientation. »

HENRI CLÉMENT

sanitaire des aliments (AFSSA) qui poursuit ses travaux d'analyse sur le Cruiser sans avoir formellement recom-

mandé son interdiction. Le gouvernement s'est appuyé sur le feu vert donné à l'Allemagne par la Commission européenne pour l'autoriser en France. Pour faire revenir le gouvernement sur « cette décision qui va à l'encontre des conclusions du Grenelle de l'environnement », l'UNAF appelle à une manifestation de protestation le 21 février prochain, devant le ministère de l'Agriculture.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les ruches de plusieurs régions sont désormais attaquées par *Vespa velutina*, le frelon d'Asie. Cet insecte carnivore s'attaque prio-

ritairement aux abeilles pour en manger le thorax, la partie la plus riche en protéines. Il serait arrivé en France voilà quelques années à l'intérieur de poteries chinoises dans lesquelles il aurait trouvé refuge pour sa période d'hibernation. Parti de Gironde et du Lot-et-Garonne, il colonise les départements pyrénéens, remonte en Auvergne et en Limousin. Il construit d'énormes nids de boue dans des arbres situés proche d'un point d'eau pour y nourrir ses larves d'abeilles souvent chassées à l'entrée des ruches.

Encore un avatar de la mondialisation libérale !

Gérard Le Puill